



G.M.D.

GROUPE MECANIQUE DECOUPAGE

22, rue Edouard Nieuport
92150 SURESNES

Tel : 01 41 18 89 50

Fax : 01 41 18 89 51

PACTE MONDIAL **Communication de progrès 2015**

Le Groupe Mécanique Découpage (GMD) est un groupe créé en 1986 par Monsieur Alain MARTINEAU qui en est le principal actionnaire et le Président Directeur Général.

Ce groupe est présent aujourd'hui dans 4 métiers de sous-traitance, à savoir :

- Injection Plastique,
- Fonderie d'aluminium
- Caoutchouc
- Découpage Emboutissage

Fort de 24 sites en France et à l'étranger, le groupe rassemble environ 3800 collaborateurs qui œuvrent exclusivement dans le secteur automobile.

Monsieur Alain MARTINEAU a engagé depuis plusieurs années le Groupe GMD dans une politique de soutien des droits de l'homme, d'amélioration des conditions de travail, de respect et de préservation de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Cet engagement s'inscrit dans une logique de prise en compte globale et tous les collaborateurs de GMD sont impliqués dans ces actions.



G.M.D.

GROUPE MECANIQUE DECOUPAGE

22, rue Edouard Nieuport
92150 SURESNES

Tel : 01 41 18 89 50

Fax : 01 41 18 89 51

Déclaration
confirmant le soutien aux principes du Global Compact

Je soussigné Alain MARTINEAU, Président Directeur Général du Groupe GMD (Groupe Mécanique Découpage), présente le renouvellement de notre engagement envers les 10 principes du Pacte Mondial.

Je suis heureux de présenter cette « Communication de progrès », qui décrit des actions que le Groupe GMD a mises en œuvre afin de satisfaire son engagement vis-à-vis du Pacte Mondial.

Notre adhésion réside dans la volonté de soutenir les droits de l'homme, de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de contribuer au respect et à la préservation de l'environnement et de lutter contre la corruption dans le cadre de notre activité.

Les dix principes du Pacte Mondial ont été intégrés aux valeurs qui orientent la stratégie du Groupe et qui influent les décisions opérationnelles de ses responsables.

Je continuerai à veiller à ce que nous participions, de façon progressive et active, à la mise en place d'actions « citoyennes » s'intégrant dans le cadre du mouvement en faveur du développement durable.

Monsieur Alain MARTINEAU
Président Directeur Général

Description des pratiques menées pour chacun des 4 thèmes :

I) Thème : les droits de l'homme

Le Groupe GMD dans son ensemble adhère pleinement au principe de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et attache une attention toute particulière aux conventions fondamentales de l'OIT.

Parmi les nombreuses actions mises en place en 2015 sur le thème des droits de l'homme, nous citerons l'exemple de notre filiale MOTTAZ INDUSTRIE. Cette société située à Gaillon à proximité de Rouen a une activité de découpage emboutissage.

Cette filiale réalise des audits fournisseurs. A ce titre, elle contrôle que chaque fournisseur se conforme à toutes les lois et réglementations en vigueur et respecte les principes des Conventions fondamentales de l'OIT, à savoir C29 et C105 sur l'abolition du travail forcé, C182 sur l'élimination du travail des enfants. En particulier, dans le cadre des audits menés, il est vérifié qu'aucun produit acheté par GMD et fabriqué par lui-même ou l'un de ses propres fournisseurs n'a été fabriqué, assemblé ou emballé en recourant à du travail forcé, dangereux et/ou au travail des enfants âgés de moins de 16 ans.

Au titre de l'année 2015, dans le cadre des audits annuels que la société réalise auprès de ses fournisseurs, 100% respectaient les principes des conventions fondamentales de l'OIT.

D'autre nous rappelons qu'en Europe, 100% de notre personnel est représenté par différentes instances (émanant d'élections internes et libres) qui se réunissent mensuellement. En parallèle de ces instances spécifiques à toutes les sociétés du groupe, notre groupe a mis en place un comité de groupe (représentants du personnel des différentes filiales du groupe GMD) qui se réunit 2 fois par an à l'initiative de la Direction du Groupe. Ces instances ont vocation avec les instances de Direction des entreprises du groupe et de la Holding à être les garants du respect des principes relatifs aux droits de l'homme.

Ainsi, au titre de l'année 2015, ces instances ont fait état, lors des réunions, d'aucun constat de violation et de non-respect des droits de l'homme. A ce jour, aucun jugement, aucune amende, aucune procédure n'est engagée à l'encontre d'un collaborateur du groupe ou d'une société du groupe pour non-respect ou violation des droits de l'homme.

II) Thème : les Conditions de Travail

Le Groupe GMD dans son ensemble adhère pleinement aux principes de l'Organisation Internationale du Travail et notamment à l'amélioration des conditions de travail de ses salariés.

A titre d'exemple, parmi les nombreuses actions mises en place en 2015, nous citerons les actions menées en matière de conditions de travail par notre filiale LUCHARD INDUSTRIE implantée à Grandvilliers.

Cette société a lancé fin 2014 un vaste chantier de 36 actions visant à améliorer les conditions de travail de ses salariés. Parmi ces actions, on citera les 16 actions portant sur la prévention des TMS (troubles musculo-squelettique). Ces actions ont été :

1 (TMS)	Finaliser la mise en place des cartérisations sur les soudeuses	S50/2014
2 (TMS)	Equiper l'ensemble des soudeuses de bi-manuelles tactiles (définir besoin + planning de mise en place)	S26/2015
3 (TMS)	Revoir le système de lancement de cycle sur presse 500/2 => passer en bouton poussoir + barrages immatériels	S5/2016
4 (TMS)	Equiper les postes de montage des ESP/ABR de transpalettes "levables"	S5/2015
5 (TMS)	Equiper les postes d'usinage de transpalettes levables	S50/2014 report S51
6 (TMS)	Intégrer sur les postes CU2, CU3 et CU4 l'opération de chanfreinage du Ø 12H7 des inverseurs 1/2 et 5/6 directement dans le programme	S40/2015
7 (TMS)	Fabrication pièces Fremarc 8200657415/420 : analyser et améliorer l'aménagement du poste de travail de l'OP20 sur la presse 500/3	S51/2014
8 (TMS)	Fabrication pièces Fremarc 8200657415/420 : analyser et améliorer l'aménagement du poste de travail de l'OP60 sur la presse 400/2	S51/2015 report S4/2016
9 (TMS)	Création poste semi-automatisé pour montage agrafe sur référence 0500/3010/010	S12/2015
10 (TMS)	Intégration du montage de l'agrafe sur l'outil de soudure de la référence 0500/5440/00 => suppression opération manuelle	S45/2015
11 (TMS)	Revoir le système de stockage des maquettes de contrôle "lourdes" => à stocker à hauteur d'homme pour faciliter la manipulation	S49/2015
12 (TMS)	Définir un moyen de manutention pour ces maquettes de contrôle (servantes réalisées en interne ou tables élévatrices) secteur Presses	S06/2016
13 (TMS)	Définir un moyen de manutention pour ces maquettes de contrôle (servantes réalisées en interne ou tables élévatrices) secteur SPP	S05/2015
14 (TMS)	Mise en place d'incliveurs mobiles au secteur SPP pour améliorer l'autonomie pour les aménagements de postes => validation sur 2 inclineur tests	S38/2015
15 (TMS)	Transversaliser la mise en place d'incliveurs mobiles secteur soudure	S50/2015 report S7/2016

16 (TMS)	Réalisation d'un prototype de cartérisation "améliorée" suite retour expérience sur cartérisations existantes	S51/2015 Report S6/2016
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------

Au 31/12/2015, sur les 16 actions relatives à la prévention des risques musculo-squelettiques, 10 ont été soldées et 6 sont en cours d'achèvement.

Ces dispositifs agissent directement et indirectement sur le bien être des salariés dans l'entreprise.

III) Thème : l'environnement

Le Groupe GMD et l'ensemble de ses filiales veillent à minimiser leurs empreintes environnementales. A ce titre, 75% des sites que compte notre division fonderie d'aluminium sont certifiés ISO 14001.

Sur ce thème de l'environnement, nous évoquerons l'expérience de deux de nos filiales :

1) Eurocast Thonon

Cette filiale a investi dans des changements de moyens industriels plus économes en énergie et réduisant le risque environnemental.

Ces investissements ont été par exemple:

- Nouvelle presse de 750 Tonnes avec circuit de refroidissement des pièces en circuit fermé ce qui permet de réduire les consommations d'eau (environ 5% d'économie d'eau).
- Nouveau système de thermo régulation à eau en lieu et place de thermo régulation à l'huile. Ce changement permet de diminuer les risques en cas de déversement ou fuite. (4 nouvelles thermo installées en 2015 dans les ateliers)
- Réfection du système de chauffage existant qui a permis de réduire la consommation de gaz de 20 %
- Réfection de la toiture des vestiaires ce qui a permis une économie en matière de chauffage

2) Sealynx International

Cette filiale travaille sur la mise en œuvre d'action ayant pour objectif de réduire son impact environnemental. Au titre des réalisations 2015 nous citerons :

- L'amélioration sur les économies d'énergie, grâce à la modification et à la modernisation de ses moyens de production (investissement global de 7 M€).

- La mise en place de la gestion de ses compresseurs ainsi que l'amélioration apportée à la gestion du chauffage.
- Les rejets atmosphériques avec la mise en place de filtres sur les nouvelles lignes d'extrusion bain de sel.
- L'objectif de limiter son impact sur l'environnement avec la suppression de son incinérateur et de certains dépoussiéreurs à voie humide.
- L'objectif de réduction des déchets notamment par le biais de l'amélioration de ses outillages en production. Le site travaille aussi sur l'augmentation de la part de ses déchets recyclés.

Afin d'assurer une mesure précise des actions ainsi menées, notre filiale SEALYNX INTERNATIONAL a commandé un audit énergétique qui est actuellement en cours de réalisation.

IV) Thème : la lutte contre la corruption

La Direction du Groupe GMD attache une importance toute particulière à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion des fonds et les pots-de-vin.

Parmi les actions mises en place en 2015 et dans la continuité du dispositif mis en place en 2012 visant à lutter contre la corruption (charte anti-corruption sur les filiales étrangères), nous citerons notre filiale Chinoise KAPA Co.

En 2015, cette filiale a mener les actions suivantes ayant pour but de limiter les risques de corruption :

- mise sous contrôle des transports inter-sites KAPA Co
- changement du processus de pesée des déchets à la revente. A ce titre, la société a investi dans un peson.
- un fournisseur potentiel d'outillage qui insistait beaucoup trop sur les « cadeaux » potentiel qu'il se proposait de donner en échange de contrats commerciaux a été black-listé. D'autre part, et afin de sécuriser la division GMD à laquelle appartient la société KAPA Co., l'information concernant l'intégration de ce fournisseur sur la « black-liste corruption » a été communiquée à toutes les sociétés du groupe GMD qui auraient pu être amenées à travailler avec ce dernier.

D'autre part, les membres du Comité de Groupe (représentants du personnel des différentes filiales du groupe GMD) réunis 2 fois par an par la Direction du Groupe n'a fait état d'aucun constat de corruption tant en France qu'en l'international. A ce jour, aucun jugement, aucune amende, aucune procédure y compris disciplinaire n'est engagée à l'encontre d'un collaborateur du groupe pour malversation et/ou corruption.